

MESURE 6

CONDITIONS D'ÉPANDAGE

Qui est concerné ?

Tout exploitant ayant un îlot cultural en zone vulnérable.

Distances d'épandage par rapport aux cours d'eau

Les distances d'épandage par rapport aux cours d'eau dépendent du type de fertilisant, de la pente des parcelles et de la présence ou non, en bordure de cours d'eau, d'une bande végétalisée (enherbée ou boisée), pérenne, continue et ne recevant aucun intrant. A noter que tout apport de fertilisant est interdit sur les bandes végétalisées le long des cours d'eau «BCAE» (Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales, voir mesure 8).

Fertilisants de type I et II (fertilisants azotés contenant de l'azote organique tels que fumier, lisier, ...)

Largeur de la bande végétalisée en bordure de cours d'eau	Distance à respecter	
	Pas ou peu de pente (jusqu'à 10%)	Pentes de plus de 10 % (fertilisants liquides) ou 15 % (fertilisants solides)
Moins de 5 m de large	35 m des berges	100 m des berges
Entre 5 m et 10 m de large	35 m des berges	35 m des berges
Au moins 10 m de large	10 m des berges	10 m des berges

Fertilisants de type III (fertilisants azotés minéraux et uréiques de synthèse y compris en fertirrigation)

Largeur de la bande végétalisée en bordure de cours d'eau	Distance à respecter	
	Pas ou peu de pente (jusqu'à 10%)	Pentes de plus de 10 % (fertilisants liquides) ou 15 % (fertilisants solides)
Moins de 5 m de large	2 m des berges	100 m des berges
Au moins 5 m de large (cours d'eau BCAE)	5 m des berges	5 m des berges

Conditions d'épandage par rapport aux sols détremés, inondés, enneigés ou gelés

Type de fertilisant	Type I		Type II	Type III
	FCE, CEE, autres produits organiques solides dont l'apport vise à prévenir l'érosion des sols	Autres fertilisants azotés de type I		
Détremé	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Inondé	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Enneigé	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Gelé	Autorisé	Interdit	Interdit	Interdit

Définitions

Sol détremé = dès lors qu'il est inaccessible du fait de l'humidité

Sol gelé = dès lors qu'il est pris en masse par le gel ou gelé en surface

Sol inondé = dès lors que l'eau est largement présente en surface

Sol enneigé = dès lors qu'il est entièrement recouvert de neige

CEE : Compost d'effluents d'élevage

FCE : Fumier compact non susceptible d'écoulement

BCAE : Bonnes conditions agricoles et environnementales